



Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

ULC :

Date : Contrôleur responsable :

Opérateur : NUE :

Adresse :

PRI-TRA 3709 Suivi des actions correctives de l'opérateur [3709] v.1

C: conforme NC: pas-conforme NA: non-applicable	H: chapitre B: annexe A: article	§: paragraphe L: partie P: point				
			C	NC	Pondération	NA

1. Suivi des NC

1. Les non-conformités avec pondération supérieur ou égale à 3 constatées lors de l'inspection précédente ont été corrigées ou un plan d'action a été mis en place.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	10	<input type="radio"/>
2. Le rapport d'audit, y compris le plan d'action, est disponible. <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §10 (1*)</i> <i>Les documents doivent être conservés et être disponibles jusqu'à un an après la date de validité de l'audit.</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	10	<input type="radio"/>
3. Les non-conformités reprises sur le plan d'action du dernier audit SAC ont toutes été résolues et ne sont pas à nouveau constatées. <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	0	<input type="radio"/>
4. Les non-conformités de type A reprises sur le plan d'action du dernier audit SAC ne sont pas à nouveau constatées. <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	10*	<input type="radio"/>
5. Les non-conformités de type B reprises sur le plan d'action, du dernier audit SAC, ont toutes été résolues et ne sont pas à nouveau constatées. <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §1 (1*)</i> <i>Arrêté royal: 14/11/2003 A3 §4 (1*)</i>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	10	<input type="radio"/>

Total:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
% des non-conformités :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Non conformité majeure : Non conformité mineure : dont avec *

Législation:
1*. Arrêté royal du 14/11/2003 relatif à l'autocontrôle, à la notification obligatoire et à la traçabilité dans la chaîne alimentaire

Commentaire contrôleur

Commentaire opérateur

Favorable

Favorable avec remarques

Non Favorable

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du contrôleur

Nom opérateur ou
personne présente : _____

Fonction : _____

Signature pour prise
de connaissance : _____
